

# *Les sites troglodytiques médiévaux une transformation radicale du paysage*

*L'exemple du Bassin de Brive au Moyen Âge*

*Marion Liboutet*

Par leur implantation dans les falaises rocheuses, les sites troglodytiques apportent une modification importante au paysage. Ces éléments naturels sont transformés pour en faire des lieux d'habitat, et de fait, des marqueurs dans le territoire. Les transformations faites dans le rocher affleurant, nécessaires à leur établissement, sont irréversibles à la différence d'un bâtiment construit qui peut être complètement détruit. Il s'agit donc d'un type de construction qui a un impact important sur l'environnement dans lequel il s'inscrit. Dans le Bassin de Brive-la-Gaillarde en Corrèze (France), étudié depuis plusieurs années, plusieurs dizaines de sites troglodytiques se trouvent sur ce territoire, vestiges d'une occupation médiévale non pérenne dans la plupart des cas.

Loin d'être anecdotiques, ils doivent être ajoutés et confrontés aux sites construits sur lesquels l'attention des chercheurs s'est portée jusque-là. L'étude des sites troglodytiques s'inscrit dans les réflexions mises en œuvre sur les dynamiques de peuplement du Bassin de Brive. Les recherches récentes permettent aujourd'hui de formuler des hypothèses sur la période d'occupation de ces sites, sur leur fonction et les raisons qui président à l'implantation. Les résultats sont exposés dans cet article avec des références éclairantes à des sites suisses et notamment vaudois.

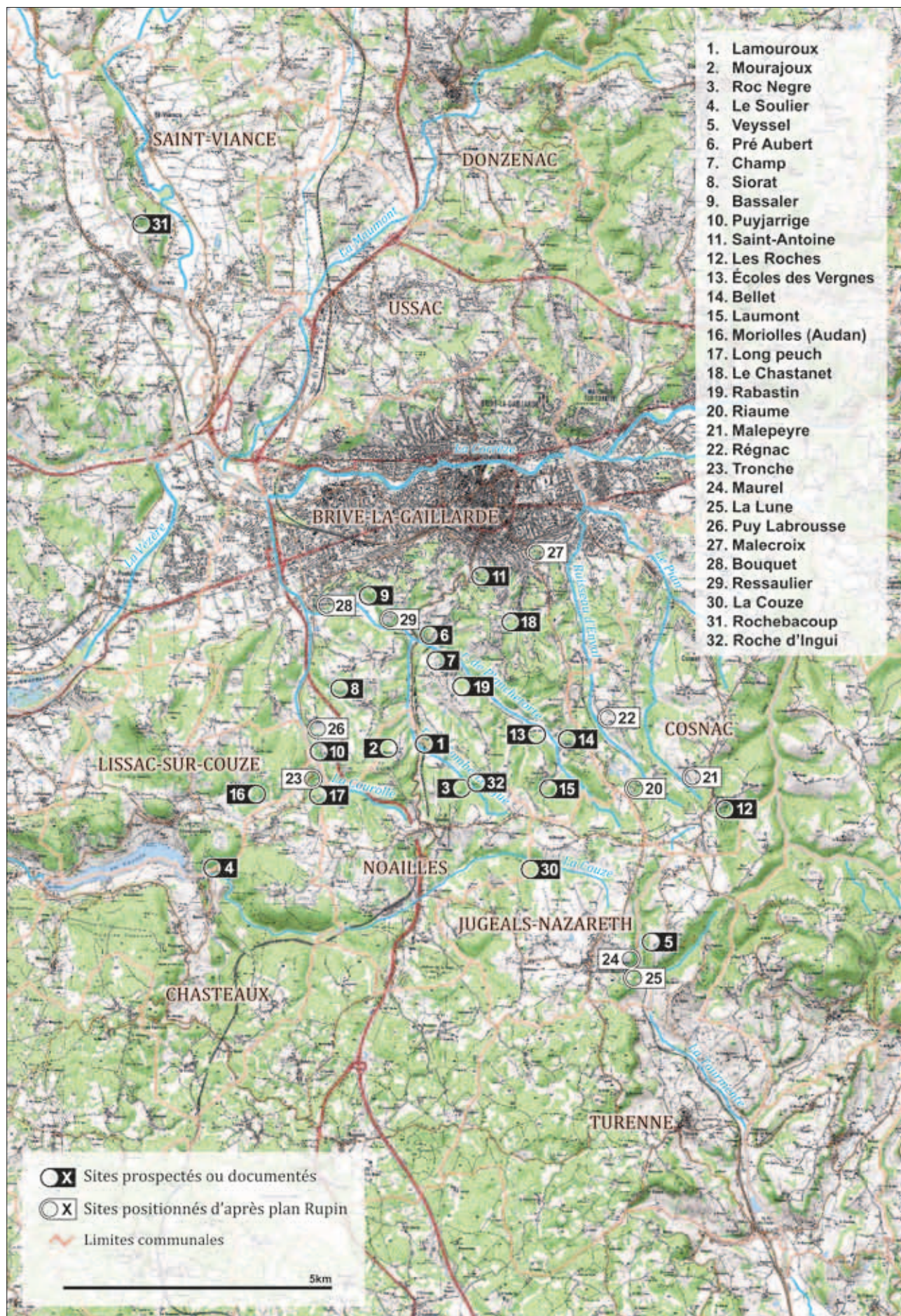
Le Bassin de Brive est une région du sud de la Corrèze, située autour de la ville de Brive-la-Gaillarde, entre Allasac et Donzenac au nord, Terrasson-Lavilledieu à l'ouest, Noailles au sud et Aubazine à l'est (fig. 1). Ce territoire, situé aux limites du département, jouxte le département de la Dordogne à l'ouest et celui du Lot au sud. Les sites troglodytiques étudiés sont implantés autour de Brive-la-Gaillarde mais principalement au sud, sur un territoire d'environ 300 km<sup>2</sup>. D'un point de vue géologique, ils sont tous creusés dans des grès triassiques sauf les occupations du Puy du Chalard (vallée de la Loyre) et du Soulier (vallée de la Couze) qui sont respectivement implantés dans le calcaire du lias et dans le calcaire jurassique. Le périmètre étudié est situé dans la Vicomté de Turenne, dans la période chronologique qui se situe entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Ce fief se retrouve au centre des luttes féodales de la guerre de Cent Ans, en raison de sa situation de carrefour. En effet deux axes importants s'y rencontrent; l'axe Bordeaux–Auvergne par la Dordogne et l'axe Paris–Toulouse, dont l'ancien itinéraire passe à proximité de Turenne.

L'étude qui a débutée en 2018 vise plusieurs objectifs: la datation des occupations, la détermination de leurs fonctions, et une recherche sur l'économie de ces occupations. Elle s'appuie sur des monographies du XIX<sup>e</sup> siècle qui recensent ces sites. De la documentation ancienne, conservée au Musée Labenche de Brive, a également été exploitée. Une collection de fusains et de plaques-photos du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'un peu de mobilier céramique collecté anciennement ont notamment fourni une base à la réflexion. Les premiers indices concernant la datation ont été confrontés à ceux obtenus en 2000 et 2015 sur le site de Lamouroux<sup>1</sup> ainsi qu'à ceux de trois autres opérations menées sur les sites de Pujarrige (commune de Brive-la-Gaillarde), Rochelongue (commune de Cosnac) et les Roches (commune de Cosnac). Dans l'état des recherches, le mobilier archéologique est daté entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Enfin, l'étude des sources d'archives n'a été qu'à peine amorcée sauf pour le site de Lamouroux pour lequel elle a été réalisée.<sup>2</sup> Son appellation ancienne a pu

*Le contexte géographique et historique*

1 Opération de fouille en 2000 et 2015 sur le site de Lamouroux sur des secteurs différents.

2 Elle ne sera pas exposée in extenso ici cf. Liboutet 2000; Liboutet 2003.





△ fig.2: Photo panoramique du site de Lamouroux (Noailles).

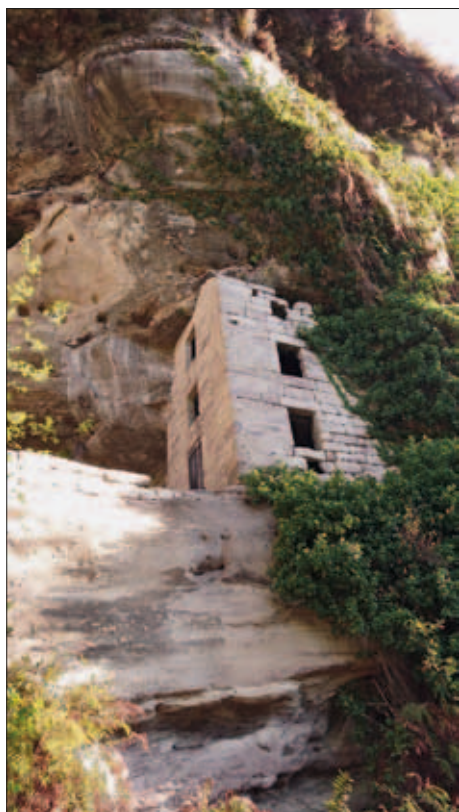
◁ fig.1: Carte de localisation des sites troglodytiques du bassin de Brive-la-Gaillarde.

être retrouvée: il s'agirait des Rochers de Noailles. Or, comme ce toponyme se retrouve associé au patronyme d'un petit seigneur, le chevalier de la Roche de Noailles, le site troglodytique pourrait renvoyer à une occupation de caractère élitare.

Ces occupations n'ont pas donné lieu à une occupation pérenne. Les grands sites sont toujours éloignés des hameaux actuels. Long Peuch, Roc Negre, Pujarrige, Siorat et Laumont se trouvent dans des zones boisées ou dans des champs loin de toute habitation. Lamouroux ou Mourajoux sont relativement proches des hameaux du même nom mais ils en sont toutefois détachés géographiquement. Le site troglodytique de Bellet est localisé au même endroit que le village actuel. La consultation des cadastres anciens a permis de recueillir un premier niveau d'information. A l'époque moderne, les sites ne sont plus occupés à l'exception du site des Roches (Cosnac) qui l'est encore au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les cadastres apportent aussi des informations sur les voies de communication qui les desservent. Elles sont encore usitées dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, illustrant la permanence d'un axe de circulation et donc de peuplement, jusqu'à une date inconnue, constat qui invite à relativiser l'impression d'éloignement de ces sites comme à l'heure actuelle. Cela traduit une mutation des lieux de peuplement qui est peut-être survenue à la fin du Moyen Âge ou au plus tard au début de l'époque moderne. La mise en évidence d'un éventuel réseau (des liens de subordination entre eux ou avec des sites construits), s'appuie donc sur une étude spatiale qui met en évidence les voies de communication anciennes. Cette démarche doit donc être replacée dans les problématiques concernant les dynamiques de peuplement du Bassin de Brive au Moyen Âge.

Les sites recensés sont au nombre de 32. Lamouroux, le plus grand des sites, totalise 77 cavités réparties sur 7 niveaux. Il se développe sur une falaise de 300 m pour 25 m de haut. La plus vaste des cavités fait 7 m de haut (fig. 2). Les plus petits sites n'ont qu'une seule cavité mais plusieurs sites comptabilisent de nombreuses cavités comme Laumont (7), Long peuch (14), Mourajoux (9), Audan (8). Même s'ils présentent plusieurs niveaux, la superposition de cellules communiquant entre elles est plus rare. On trouve cette organisation à Lamouroux (secteur 1 entre les cellules 5 et 6 et dans les secteurs 3 entre les cellules 58 et 62a), à Audan (entre les cellules 3 et 4) à Bellet et à Long Peuch (entre les cellules 10 et 11). Dans les autres cas, la majorité, la communication entre les niveaux devait se faire par l'extérieur.

#### *Description du corpus étudié*



△ fig. 3: Construction située à droite dans le grand abri.



▷ fig. 4: Plaque-photo. Vue d'ensemble du site de Bellet (Brive-la-Gaillarde).

Ils sont implantés non loin des cours d'eau. Tous les ensembles comportent au moins un abri naturel au pied du site, parfois occupé au paléolithique. On peut se demander si la présence des abris naturels a pu peser dans le choix du lieu d'implantation au Moyen Âge, même s'il n'est pas déterminant. Ils pouvaient être, en effet, déjà fréquentés en lien avec des activités agricoles ou saisonnières. Familiers des populations, l'implantation d'un habitat à cet endroit pouvait alors sembler naturelle.

Au niveau de la structure générale des occupations troglodytiques, les creusements de flanc de falaise ne sont pas associés à des constructions qui auraient été édifiées sur les plateaux, au-dessus. Les prospections sur les hauteurs de Lamouroux et Mourajoux ainsi que les photos anciennes et récentes de Siorat et Bellet ne laissent rien apparaître sous la végétation dispersée qui colonise le promontoire rocheux. De manière générale, des vestiges de maçonnerie sont quasiment inexistantes dans les cavités. Il existe un petit bouchage à Lamouroux et deux niveaux de blocs taillés sous la cellule 32 du secteur 6.<sup>3</sup> À Puyjarrige, la fouille a révélé un muret qui clôt l'espace renfermant les silos.<sup>4</sup> A Rochelongue, des murs de pierre sèche en grès matérialisent des cloisons dans l'abri.<sup>5</sup> Bellet renferme une construction édifiée dans le grand abri à l'extrémité du site (fig. 3 et 4). Mis à part ces exemples, les parties creusées sont plus importantes que celles qui sont construites. Toutefois, il semble avéré que des parties construites (Laumont, Lamouroux), venaient fermer les cavités directement à l'aplomb du plafond de la cavité ou en avant de cette dernière. Concernant le mode de construction de ces parties, les solutions choisies sont différentes en fonction des cavités et des sites: cloison en pan de bois, pan de bois sur mur bahut, solin ou maçonnerie. A la suite de l'opération de 2015 à Lamouroux, il a été montré que les cloisons en pan de bois avaient été mise en œuvre dans les cavités concernées.<sup>6</sup>

### *Les façades et structures extérieures*

Les creusements rectilignes des ouvertures des cavités montrent que ces espaces étaient fermés par des cloisons en pan de bois. La faible largeur des rainures et des sablières basses est l'indice d'une cloison réalisée entièrement en pan de bois, sans mur bahut. Ces mêmes négatifs de fermeture de façade en pan de bois ont été également observés à la grotte de Champ ainsi qu'à Mourajoux. Dans d'autres cas, la paroi rocheuse a été conservée comme pour les cellules 62 à 66 de Lamouroux et les cellules 7 à 9 de Mourajoux. La façade semble bien se trouver à cet endroit, se trouvant être en limite du front de la «construction».<sup>7</sup> Par ailleurs, pour certaines cavités, aucun empochement ou structures accolées n'est visible autour

3 Révélées par l'effondrement survenu en décembre 2015 pour ce dernier.

4 Lombard 1981.

5 Roumier 1978. Site détruit car situé dans l'emprise d'une carrière de sable.

6 Liboutet 2016; Liboutet 2020b.

7 Conte/Liboutet 2006.

de l'ouverture. La fermeture, s'il y en avait une, devait être construite en avant de la cavité, masquant cette dernière. Les cloisons internes étaient également réalisées selon la technique du pan de bois. En effet, les mêmes négatifs d'insertion se retrouvent disposés sur des alignements parallèles à la paroi ou perpendiculaire à celles-ci (paroi de refend). La fouille de certaines cavités à Lamouroux a permis de proposer non seulement une restitution des cloisons en pans de bois mais aussi de récolter des données sur leur chronologie, grâce à la fouille des niveaux stratifiés.<sup>8</sup> La matière du hourdissage est en outre difficile à établir en l'absence d'éléments trouvés en fouille, les déchets de taille pouvant être utilisés à cette fin. Le bois nécessaire notamment aux cloisonnages impliquait sûrement un prélèvement important sur l'environnement naturel des sites.

Dans les parois rocheuses, les accès sont parfois conservés ainsi que les ouvertures telles que les fenêtres. Les embrasures et jambages comportent des surcreusements qui correspondent à l'emplacement des pièces d'hubriserie tel que l'on peut l'observer à Audan ou Puyjarrige où se trouvent plusieurs portes, et à Mourajoux et à Lamouroux où on observe des fenêtres. Le travail des ouvertures peut parfois permettre d'émettre des hypothèses quant à la datation de ces structures. À Audan, une porte comporte un linteau en accolade taillé dans la roche ce qui donne un terminus post quem pour le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Un départ d'arc dans une fenêtre située en hauteur dans la cavité 3 à Veyssel pourrait également fournir un jalon chronologique. D'autres types d'aménagements permettent de caractériser plus précisément certains secteurs des sites. A Lamouroux, par exemple, un glacis défensif a été taillé à l'extrémité est du site de manière à en contrôler l'entrée. De plus, les cellules 58, 60 et 62b du secteur 3 et les cellules 57 et 58 du secteur 4 comportent des ouvertures dans leur sol, situées à l'aplomb du sol en contre bas et non au-dessus de la cellule qui est en dessous. Si certaines ouvertures sont assez grandes et peuvent correspondre à un dispositif de levage, d'autres, peu adaptées pour ce type d'activité car peu larges, semblent renvoyer à des bretèches qui permettent la défense. Les hypothèses de site élitaire pour Lamouroux sont donc confortées. Laumont comporte également une ouverture de ce type dans la cellule 5. L'étude est encore peu avancée ce qui ne permet pas de l'attribuer de manière sûre à la même fonction qu'à Lamouroux.

Les creusements pariétaux sont les négatifs ou les vestiges des différentes structures qui occupaient ces espaces creusés. Même si les structures observées sont excavées et non aménagées dans une construction, elles sont les pendents des habitations construites. Les structures les plus simples et les plus répandues sont les niches, destinées au rangement. Ce sont des creusements, dont la base est plane et qui présentent un arrondi sur le pourtour supérieur. Les étagères, des creusements rectangulaires à l'horizontale, ont la même fonction. Situés plus haut sur les parois que les précédentes, mais avec la même morphologie, les ressauts permettent de caler et poser des solives pour construire un étage planchéié. Sur la partie inférieure des parois, les banquettes présentent la même technique de taille avec l'aménagement d'une surface plane et horizontale dans l'épaisseur de la paroi, mais sur une plus grande surface que pour les étagères. Elles doivent permettre de s'asseoir ou de se coucher. Des aménagements témoignent de la présence d'animaux. Les mangeoires, sont de deux types. Elles consistent soit en un creusement dans la paroi dans laquelle un surcreusement constitue un fond pour recevoir des aliments ou de l'eau pour les bêtes; soit d'une surface de type étagère ou banquette dont la partie plane a été surcreusée par des cavités subcirculaires. Le premier type de mangeoires est le plus répandu. Ces aménagements sont souvent accompagnés d'un anneau qui consiste en un creusement dans la paroi afin de ménager un boudin de roche, ceci afin d'attacher un animal. Des structures fonctionnelles doivent également être mentionnées tels

*Les structures situées à l'intérieur des cavités*

<sup>8</sup> Liboutet 2020b.

que des larmiers. A Mourajoux, les cellules 1 et 3 montrent des exemples complexes. Des rainures en bas des parois sur le sol semblent avoir une fonction d'évacuation des eaux. Les vestiges les plus rares étudiés sur ces sites consistent en des restes d'enduit peint dans les cellules 22 et 15 de Lamouroux. Le décor conservé est une frise bicolore de ruban plissé encadrée par deux lignes horizontales pour la cellule 22 et d'un décor de faux joint tracés en rouge pour la cellule 15.<sup>9</sup> Les deux cellules devaient être entièrement peintes comme en témoignent les reliquats d'enduit ou de mortier présents sur leurs parois.<sup>10</sup> Dans le registre des décors, un pilier a été aménagé à Lamouroux (cellule 51), et un autre aux Roches qui présente clairement un décor taillé.

### *Les structures domestiques*

Les foyers et les structures de stockage ne sont pas ou que très faiblement représentés. Puyjarrige a livré 4 silos qui ont été fouillés. Ce sont les seules structures de ce type pour tous les sites investigués pour l'heure. Les bassins aménagés dans le sol rocheux ou dans la paroi pourraient avoir eu une fonction de stockage, notamment sur le site de Veyssel à Gernes (Turenne).<sup>11</sup> Ces derniers ont été creusés dans des blocs de roche réservés, situés contre les parois latérales. Ils ont ensuite été évidés, en ménageant une bordure rocheuse d'au moins une dizaine de centimètres sur le pourtour. Leurs dimensions sont variables entre 2.8m et 1.3 m de long, pour une largeur moyenne de 75 cm et une profondeur entre 70–35 cm. Un seul est creusé dans le sol, contre la paroi alors que tous les autres bassins sont aménagés dans des volumes de roches préservés contre les parois. Ces structures n'ont plus ou pas de comblement qui permettrait de recueillir des indices leur fonction.<sup>12</sup> Celle-ci reste inconnue mais la présence d'une communication au moyen d'une ouverture située vers le fond des bassins renvoie à une fonction artisanale sans davantage de précision. De même, il n'a pas été repéré de structures de combustion ou de conduites d'évacuation de fumée. Certaines structures en creux de type «fosse» repérées sur les sols rocheux de certaines cellules pourraient avoir été des structures de combustion. Leur fouille permettra peut-être d'observer des restes de rubéfaction. La fouille des trois cavités de Rochelongue (Cosnac) a livré un foyer contenant des charbons, des blocs de grès et de la céramique, situé dans la cavité et non à l'extérieur. La publication annoncée dans l'étude liminaire n'ayant pas été produite, toutes les données n'ont pas été exploitées et permettraient peut-être de répondre à certaines interrogations. Au Vallon des Vaux,<sup>13</sup> une occupation datée du haut Moyen Age accrochée à la falaise, des traces de rubéfaction ont été repérées sur des creusements de type niches.<sup>14</sup> Ces foyers étaient situés dans l'habitat construit en bois, contre la falaise. Ces structures dont l'interprétation pourrait être revue, ne se retrouvent pas dans les sites du sud de la France. Toutefois, toutes les occurrences découvertes jusqu'alors montrent une localisation dans ou contre les parties excavées et donc les moins ventilées a priori des espaces occupés.

L'originalité de l'implantation, dans le rocher, ne se traduit pas par une différenciation dans les modes d'occupations. Les aménagements creusés dans le rocher sont les mêmes que ceux des sites construits. Leur conservation est même meilleure que celle des sites construits pour lesquels les processus de sédimentation détruisent les structures en matériaux périssables.

### *Le creusement des sites*

La configuration des sites troglodytiques, avec leur aménagement en alvéole en épargnant des zones de rocher afin de ménager des étages et des parois, présente un agencement différent de celui d'un front de carrière qui consiste en un enlèvement étagé mais continu de blocs rocheux. Même si nous ne sommes pas en présence d'une carrière à proprement parler, au sens d'exploitation sur la durée, la falaise a fait office de lieu de production «à usage unique». Il reste à savoir si un soin particulier

9 Palazzo-Bertholon 2015.

10 Cet aspect est développé dans Liboutet 2020b.

11 Une cuve ronde de 1,3 m de diamètre et de 65 cm de profondeur, située entre les deux premiers bassins pourrait avoir une fonction de stockage.

12 Un seul site comporte ce type de bassins: il s'agit de Calès (Lamanon, Bouches-du Rhône, France) (Liboutet 2014, 80–82).

13 Commune de Saint-Martin dans le Canton de Vaud (Suisse).

14 Feihl 1989.

était porté à la roche de manière à réserver des blocs dans lesquelles des pierres de taille étaient façonnées. Cependant, la carrière a pu précéder l'habitat, ou l'accompagner. Le lien entre carrière et habitat troglodytique a été mis en évidence dans le cadre de l'étude d'un site rupestre dans le canton de Fribourg en Suisse. L'occupation troglodytique des Côtes de Vignetta à Villeneuve et Surpierre, datée provisoirement entre les XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, «a été taillée au pied d'un petit affleurement de molasse d'une vingtaine de mètres de hauteur, qui a d'abord été exploité comme carrière d'extraction de blocs.»<sup>15</sup> Le site de Bellet qui comporte ce vaste abri sous un porche monumental a peut-être été une ancienne carrière, exploitée à partir d'un abri sous roche, aménagée ensuite en habitat. À Lamouroux, l'abbé Legros rapporte qu'en «tirant vers Brive et par l'ancienne route de Toulouse, on voit une montagne caverneuse, où il y a des restes d'appartements, qu'on dit avoir été l'ancien château de Noailles.»<sup>16</sup> Il semble donc avec ce mémoire, ainsi qu'avec le document d'archives réglant le litige en 1736, qu'une quelconque exploitation de la falaise comme carrière n'est pas en cours au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans la mémoire collective, dont l'abbé Legros se fait le transmetteur, c'est la fonction d'habitat, et d'un habitat élitare, qui prévaut. Cependant, l'implantation des cavités aménagées a généré la production d'un volume conséquent de roche. La question des artisans ayant œuvré sur le site ainsi que les modes d'extraction de la roche sont au cœur de la problématique.

Le creusement d'habitats troglodytiques, et de surcroît ceux comportant plusieurs niveaux de cavités, nécessite des connaissances sur le comportement de la roche et sur la manière de la travailler. Par ailleurs, les aménagements pariétaux ainsi que certains éléments demandent un savoir-faire particulier. Pour excaver ces sites, un travail de spécialistes semble donc requis. Les textes n'ont rien apporté jusque-là sur ce sujet mais il serait nécessaire d'exploiter d'autres sources. L'étude sur le hameau de Gernes<sup>17</sup> a permis de mettre en évidence des mentions de maîtres-carriers dans les archives. Pourrait-il s'agir de membres de corps de métier impliqués dans le creusement des sites troglodytiques des alentours? Cette hypothèse devra être exploitée pour tenter d'établir un lien entre le hameau et le site de troglodytique de Veyssel, situé en contrebas du hameau de Gernes. En lien avec le travail de la pierre, la question des échafaudages et de l'accessibilité de la paroi en falaise se pose. De nombreux creusements se trouvent autour des ouvertures des cavités, à l'extérieur, sur la falaise. Certains pourraient correspondre à des trous d'implantation de poutres d'échafaudage, nécessaire au travail de carrier, et pas nécessairement à des négatifs de structures fonctionnelles pour l'habitation. En effet, sur le site des Côtes de Vignetta, des aménagements anthropiques ont été relevés sur le front de taille de la carrière.

Lors du creusement d'une cavité qui est aujourd'hui totalement ouverte en façade, le mode opératoire du creusement présente plusieurs possibilités, avec un enlèvement de la roche en bloc ou sous la forme de gravats. Dans le cas d'une cavité dont la paroi rocheuse en façade est conservée (UP6), les possibles se réduisent et des déductions peuvent être faites d'après la morphologie des cavités. C'est le cas de la cellule 2 de Puyjarrige. Dans l'UP6, deux ouvertures et un mur bahut (fait de roche conservée en élévation) ont été réservés. Les ouvertures correspondent à des portes aménagées. Leurs contours ont donc dû être tracés puis détournés sur la paroi brute. Ces éléments ont donc été planifiés en premier. Les différents aménagements (UC) qui vont servir à insérer les pièces de bois, montants, linteaux pour insérer les pièces d'hubriserie peuvent être réalisés tout à la fin du processus de taille. Le mur bahut soutenait peut-être une construction en moellons car aucune trace d'insertion n'est visible sur l'arase. La volonté de conserver une paroi en façade a conditionnée l'enlèvement du rocher qui n'a pu se faire que sous la forme de petits blocs ou de gravats,

*Processus de taille: exercice réalisé la cellule 2 de Puyjarrige.*

15 Mauvilly 2016, 183f.

16 Legros 1786.

17 Palombas 2009.



fig. 5: Le site de Siorat (Brive-la-Gaillarde).

par les ouvertures planifiées dès le début du processus de taille. L'hypothèse d'une évacuation de gravats est donc retenue. Les cellules avec UP6 conservées nécessitent un processus de taille différent et peut-être un savoir-faire plus fin. À Mourajoux, Lamouroux, Siorat et Laumont certaines cavités comportent des UP6 conservées ce qui implique donc une autre façon de travailler la roche, plus méticuleuse (fig. 5). De même pour certains éléments à l'intérieur des cavités, l'intervention de professionnels semble requise. Les éléments architecturaux monolithes sont réalisés par des ouvriers spécialisés à partir d'un bloc réservé lors de la taille/creuse de la cellule. La question reste transposable pour le pilier de la salle 51 de Lamouroux ainsi que la question de sa prédétermination ainsi que pour le pilier décoré du site des Roches (Cosnac). Leur réalisation a nécessité de ménager une réserve de roche: est-ce la manifestation d'une volonté de pratiquer un décor ou une nécessité opérée par des questions statiques? Au Roc Negre (Noailles) et site en amont de Lamouroux sur les rives du ruisseau de Combe-Longue, un pilier est également réservé entre les cellules 2 et 3. A Veyssel (Gernes), une ouverture en arc en façade de la cellule (en partie détruite) témoigne de la volonté de réaliser une ouverture régulière avec modénature.

#### *La destination de la pierre extraite*

Il est possible que la pierre extraite ait été destinée au commerce au moment du creusement des cavités et que les occupations aient été entièrement construites en matériaux périssables. Elle pourrait aussi avoir été utilisée pour construire des maçonneries mais jusqu'alors, peu d'occurrences ont été vues. Certaines photos anciennes (Le Chastanet) montrent des sections de mur en pierre de taille ou des murs bahut qui auraient pu supporter un pan de bois. Les déchets ou déblais de taille ont d'ailleurs pu être utilisés pour le hourdissage des cloisons en pan de bois. Une fouille au pied des falaises permettrait de mettre en évidence ces niveaux de travail de la pierre et de rejet de matière rocheuse, notamment à Lamouroux car la taille de certaines cavités (la cellule 7 notamment fait 7 m de haut sur 13 m de large) a dû générer un volume important de pierre et donc de déchet. Les recherches sur l'économie des églises rupestres de Cappadoce qui se sont appuyés notamment sur des enquêtes orales auprès des carriers toujours en activité<sup>18</sup> apportent un certains nombres



de pistes transposables aux sites troglodytiques médiévaux occidentaux, notamment sur le cycle que peut suivre la pierre extraite. Lorsque la roche est de trop mauvaise qualité pour permettre son débitage en bloc, elle est extraite de manière destructive et réduite en morceaux, en déblais. Ces derniers servent alors d'échafaudage et permettent donc de travailler du bas vers le haut.<sup>19</sup> La pierre de Lamouroux n'était peut-être pas extraite comme pierre de construction mais sous forme de gravats. A la carrière des Perrières à Brive, le grès est exploité pour la roche mais aussi pour le sable, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. La gestion des déblais et des déchets de taille constitue un véritable enjeu d'un chantier de creusement de cellules et s'inscrit pleinement dans la démarche intellectuelle et la réalisation de cavités aménagées.<sup>20</sup>

L'implantation de ces sites troglodytiques autour de Brive-la-Gaillarde a conduit à une intervention importante sur le paysage. Localement, leur réalisation a abouti à une anthropisation des éléments naturels en les transformant et en les masquant. De plus, ces grands sites ont nécessités des ouvriers spécialisés et des connaissances spécifiques, ainsi que des matières premières en grande quantité. Leur abandon semble se situer au XV<sup>e</sup> siècle même si les fouilles conduites ne sont pas encore assez nombreuses. Des changements économiques ou/et politiques ont produit les conditions de ces abandons. On ne peut négliger non plus le critère symbolique qui peut, à une certaine période, exclure d'habiter dans la roche. L'exploitation des sources archivistiques doit donc être menée avec en parallèle la multiplication de fouilles pour récolter des éléments datant et préciser leurs modes d'occupation. La piste d'un glissement potentiel entre un site troglodytique élitare à son pendant construit mérite également d'être pourquievie. En effet, le lien entre la famille de Noailles et le site troglodytique de Lamouroux a été montré. Le même phénomène pourrait lier le site des Roches à celui de la famille de Cosnac. Il faut aussi ajouter la localisation du site d'Audan dans l'environnement proche et sur les terres du château de Moriolles (Lissac-sur-Couze). En terre vaudoise, le vallon des Vaux, occupation du haut Moyen Âge, se trouve dans le vallon en dessous du site castral de Saint-Martin (Molondin). Des sondages réalisés en 1961 montrent des niveaux charbonneux datés entre les VII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles sur le plateau où se trouve actuellement la tour, vestige du château et du bourg castral aujourd'hui disparus. Il y avait également concomité d'occupation au haut Moyen âge entre le haut et le bas de la falaise. Ces liens éventuels ou glissement d'occupation entre les deux sites est un point à développer dans le cadre de recherches ultérieures.

## Conclusion

19 Lamesa 2011, 182.

20 Lamesa 2009, 154-155.

### Marion Liboutet

Direction de l'archéologie et du patrimoine/  
Archéologie  
Direction générale des immeubles et du patrimoine, Département des finances et des relations extérieures  
Place de la Riponne 10, CH-1014 Lausanne  
marion.liboutet@vd.ch

## Bibliographie

- Conte, Patrice/Liboutet, Marion: Le troglodytisme médiéval en Limousin (Corrèze). Le site de Lamouroux dans son contexte, une recherche en cours; dans: Guillot, Florence u.a. (dir.): De la spelunca à la roca. L'habitat troglodytique au Moyen Âge. Carcassonne 2006, 52–69.
- Dessemontet, Olivier: Molondin. Tour St-Martin, ACV AMH 38/3 A 22441. Unpublizierter Grabungsbericht, Archéologie cantonale, Lausanne 1961.
- Feihl, Olivier: L'habitat de falaise du Vallon des Vaux. Relevé et étude 1985–1988, avec une contribution de Marc André Haldimann; dans: Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie/Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte 72, 1989, 155–180.
- Lamesa, Anaïs: Processus technique et realia. Une histoire du creusement proposée par Néophyte le Reclus; dans: Boivin, Jérôme u. a. (dir.): Actes du 9<sup>e</sup> colloque étudiant du département d'histoire de l'Université de Laval. Québec 2009, 149–161.
- Lamesa, Anaïs: Détermination des intervenants lors de chantiers d'églises rupestres en Capadoce médiévale (VII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles). Méthodes d'analyses croisées; dans: Gély, Jean-Pierre/Lorenz, Jacqueline (dir.): Carriers et bâtisseurs de la période préindustrielle. Europe et régions limitrophes (CTHS sciences 11). Paris 2011, 177–190.
- Legros, Martial: Mémoire pour servir à l'histoire des chapitres en Limousin, Ms., 1786 (Archives Départementales de la Haute-Vienne, Limoges, I sem 40).
- Liboutet, Marion: Le site troglodytique de Lamouroux. Mémoire de maîtrise, inédit, 3 vol, Université de Paris I 2000.
- Liboutet, Marion: Le site troglodytique de Lamouroux (commune de Noailles). Éléments historiques; dans: Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze 125, 2003, 39–58.
- Liboutet, Marion: Élaboration d'une méthodologie pour l'étude d'un site troglodytique: le castrum de Lamanon (Bouches-du-Rhône); dans: Bourin, Monique/Gardel, Marie-Élise/Guillot, Florence (dir.): Vivre sous terre. Sites rupestres et habitats troglodytiques dans l'Europe du Sud, Actes des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> colloques de Saint-Martin-le-Vieil (Aude), 2006, 2007, 2008. Rennes 2014, 71–85.
- Liboutet, Marion: Le site troglodytique de Lamouroux (Noailles, Corrèze). Rapport d'opération archéologique inédit, avec la collaboration de Bénédicte Palazzo-Bertholon, ArchéA, Limoges 2016.
- Liboutet, Marion: Prospection thématique des sites troglodytiques du Bassin de Brive. Rapport de prospection thématique inédit, Limoges 2019.
- Liboutet, Marion (2020a): Les sites troglodytiques médiévaux du bassin de Brive-la-Gaillarde (Corrèze). Dynamique de peuplement d'un territoire; dans: Archéologie du bâti aujourd'hui et demain. Actes du colloque tenu à Auxerre, 10–12 octobre 2019 (Bulletin du centre médiéval d'Auxerre, Hors-série). Auxerre 2020 (à paraître [online]).
- Liboutet, Marion (2020b): Construction, mise en œuvre et matériaux. Nouvelles données sur le site troglodytique médiéval de Lamouroux (Noailles, Corrèze); dans: Aquitania 35, 2020 (à paraître).
- Lombard, Roland: Puy Jarrige, un habitat médiéval sous abri; dans: Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze 103, 1981, 46–53.
- Mauvilly, Michel: Les Côtes de Vignetta (Villeneuve); dans: Chronique archéologique 2015/Archäologischer Fundbericht 2015; dans: Cahiers d'archéologie Fribourgeoise/Freiburger Hefte für Archäologie 18, 2016, 158–184.
- Paloumbas, Dimitri: Le Hameau de Gernes. Étude de patrimoine rural; dans: Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze 131, 2009, 19–39.
- Palazzo-Bertholon, Bénédicte: Les enduits peints du site troglodytique de Lamouroux (Noailles, Corrèze). Rapport d'étude 2015.
- Roumier, Georges: Inventaire des grottes aménagées du département de la Corrèze. Étude liminaire; dans: Revue archéologique du Centre de la France 17, 1978, Nr. 67–68, 188–192.

## Crédits

figure 1–3 et 5: M. Liboutet

figure 4: E. Rupin; © Collection Ville de Brive-musée Labenche; numérisation Les Films du Genièvre